

Pourriez-vous m'aider, s'il vous plaît? Pourriez-vous, s'il vous plaît, mettre fin à la pollution? Les poissons et autres formes de vie aquatique sont en train de mourir. Essayez de trouver un autre moyen de faire des forages sous-marins pour le pétrole ou arrêtez. Merci.

L'essentiel y est et ni le ministre ni son personnel ne sauraient exposer le problème de façon plus éloquente. Enfin, une lettre de Jeffrey Irving:

Je sais que vous êtes très occupé mais s'il vous plaît essayez de trouver le temps de lire ma lettre. On déverse les eaux-vannes directement dans nos nombreux lacs, rivières et océans. Cela pollue nos eaux; en plus, on tue ainsi le poisson que nous pourrions manger. Non seulement pour moi mais aussi pour bien d'autres personnes, essayez de faire quelque chose.

Mon honorable ami tente de s'occuper de la situation en proposant la création d'un conseil de l'environnement. J'appuie son projet de loi et le félicite de nous avoir signalé le problème.

[Français]

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, les conséquences désastreuses de la pollution sous toutes ses formes ne sont plus à démontrer, et la persistance de l'honorable député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Goode) à débattre pour la seconde fois le sujet de la création d'un Conseil de l'environnement du Canada démontre bien l'importance qu'attache l'honorable député à une question qui est devenue une des principales préoccupations du monde entier.

Le fait qu'un tel sujet soit soulevé par un ministériel est vraiment révélateur de l'importance que le sujet prend chez les députés libéraux. D'ailleurs, la figure de leader qu'a prise le Canada lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement qui vient à peine de se terminer à Stockholm constitue certainement une preuve que notre pays est à l'avant-garde dans la lutte entreprise contre la pollution.

Incidemment, monsieur l'Orateur, je voudrais féliciter bien cordialement le chef de cette délégation canadienne, l'honorable ministre de l'Environnement (M. Davis).

Le succès remporté à cette conférence par notre pays est très encourageant pour la survie, sur cette planète, des êtres vivants menacés de disparition à plus ou moins brève échéance, si l'homme n'arrive pas à comprendre une fois pour toutes qu'il y a des limites à sursaturer l'atmosphère et nos eaux de substances chimiques et autres, nuisibles non seulement à l'être humain, mais à tous les être vivants du globe.

L'objectif poursuivi par l'honorable député de Burnaby-Richmond-Delta, en présentant son projet de loi, reflète son désir non seulement de sensibiliser davantage le gouvernement canadien sur ses responsabilités, mais aussi la population qui doit non seulement se contenter de crier au secours, suppliant les gouvernements de faire quelque chose, mais doit aussi y aller de ses propres initiatives, dans son milieu, à l'usine, à la ferme et dans les diverses localités.

Le Canadien, monsieur l'Orateur, a une sérieuse responsabilité à assumer dans ce domaine, et ce non seulement en payant annuellement et quotidiennement des taxes, à tous les niveaux de gouvernement, lesquels doivent aussi se charger, avec cet argent, de faire entreprendre des luttes contre la pollution, mais en participant lui-même à enrayer ce fléau du siècle, sans qu'il en coûte des millions de dollars.

Par exemple, on circule sur les routes canadiennes, au Québec, en Gaspésie, et l'on voit des automobilistes peu scrupuleux lancer par les fenêtres de leur voiture en mou-

vement des bouteilles de bière, des cannettes de boissons gazeuses, des papiers de toutes sortes le long de la route; ces gens devraient penser qu'il s'agit là aussi d'une forme de pollution.

Tout à l'heure, on a parlé des jeunes qui écrivent à leur député pour lui demander: Qu'est-ce qu'on va faire, qu'est-ce que le gouvernement fait pour lutter contre la pollution? Je ne voudrais pas adresser de reproches à tous ces jeunes, car ils n'ont pas tous le même caractère, la même conduite. Des jeunes, par exemple, prennent leurs ébats sur des plages, tard dans la soirée et, le lendemain, lorsque nous nous y promenons, nous pouvons voir des centaines de bouteilles cassées et d'autres objets de toutes sortes qui polluent les plages.

Monsieur l'Orateur, à mon avis, on peut demander à la jeunesse de faire aussi sa part pour lutter contre cette ennemie, la pollution.

Le projet de loi de l'honorable député de Burnaby-Richmond-Delta, qui vise à la création d'un Conseil de l'environnement du Canada, me plaît. Mais parmi les nombreuses mesures prises par ce gouvernement pour lutter contre la pollution, soulignons l'existence d'un Conseil, qui s'insère dans le cadre de la loi créant le ministère de l'Environnement, et qui s'appelle, si je traduis librement, le Conseil consultatif canadien de l'environnement, soit le Canadian Environmental Council. Il est créé et fait rapport au ministre.

Voici l'avantage de ce Conseil: il peut faire rapport au ministre quotidiennement, s'il le veut, car il est chaque jour, selon ses structures mêmes, en communication avec le ministère et le ministre, tandis que le Conseil indépendant de l'environnement du Canada, qui serait valable, devra, s'il est créé selon les structures du Conseil économique du Canada, faire rapport au Parlement une fois par année.

Ainsi, on ne saura qu'une fois par an ce qui se passe, en ce qui a trait à la pollution, alors que le Conseil déjà créé est quotidiennement en relation avec le ministère de l'Environnement. Et si l'on doute du sérieux de ce Conseil, je voudrais, en terminant, lire les noms de ses membres, qui sont assez impressionnants. Il s'agit de Canadiens qui ont fait leur marque, je crois, et qui sont au nombre de 15, comme l'a annoncé le ministre de l'Environnement, le 8 mai 1972.

• (1750)

[Traduction]

M. Norbert Beaupré, membre. M. Beaupré est directeur général de la Domtar Limited et président du conseil d'administration de la British Columbia Forest Products Limited. Il est actuellement président du Conseil consultatif canadien des forêts, créé par le ministre de l'Environnement (M. Davis). M. Beaupré a occupé plusieurs postes de direction auprès du gouvernement fédéral avant de se lancer dans l'industrie... Le docteur Noah Carpenter est actuellement interne à l'hôpital Alexandra d'Edmonton et il étudiera la chirurgie générale à l'Université d'Alberta, à compter de juillet 1972. M. Donald A. Chant est actuellement président du département de zoologie à l'Université de Toronto. Il a fondé Pollution Probe et a rédigé plus de 60 études sur l'écologie ainsi qu'un certain nombre de livres et de communications. M. Chant a été membre de divers comités et commissions relatifs à l'écologie et à l'environnement et s'est occupé activement d'émissions radiodiffusées et télévisées dans le domaine de l'environnement.

Mademoiselle Moira Dunbar est chercheuse à la division de la science de la terre, Conseil de recherches pour